



Delai pour annulation de bail de location

Par **veri**, le **07/08/2008** à **21:39**

bonjour nous aimerions connaitre le delai legal pour annuler le bail de location

Par **Tisuisse**, le **09/08/2008** à **11:18**

Si vous nous expliquiez un peu plus votre problème ?

Par **veri**, le **09/08/2008** à **15:52**

apres signature du bail le 06 aout et remise des clefs nous sommes allé faire le ménage avant d emmenager,et surprise en ouvrant les placards et en regardant de plus près les murs ,nous nous sommes rendu compte queles 3 chambres etaient pleines de traces d humidité!en discutant avec les voisins nous avons appris que l hiver de l eau ruissele des murs avec une odeur d humidité,les vetement sont impregné...tout ceci nous à été caché par l agence qui nous louai!donc avec mon mari nous n avons pas eu envie de prendre de risques,surtout avec notre petit garçon de 1an 1/2 et moi qui suis enceinte.rndonc le lendemain nousnavons appelé l agence pour leur dire que nous voulions nous rétracter, mais d apres eux aucune close n y autorise,et nous devons donner notre préavis de 3mois,si nous voulions quitter les lieux,bien sur en y payant le loyer+ le loyer de notre appart actuel avec un preavis qui rnsse termine dans un mois et les frais pour le futur appart dont nous sommes à la recherche..bref le ciel nous tombe sur la tete;en fin de compte nous avons reussi à nous arranger à l amiable avec l agence qui nous à rendu nos cheques,et papiers nous leur avons rendu les clefs et l hitoire est classée.rn ouf!!!on a eu chaudon s est fait une grosse frayeur,mais ca nous a servi de

leçon,avant de signer refaire une visite plus profonde,mais l'appart était tellement bien qu'on s'est emballé très vite pour ne pas rater l'affaire! merci d'avoir prêté attention à notre question mais pas le temps d'attendre la réponse il a fallu agir très vite avant le week-end. bonne continuation